



## Accident magasin il y a plus de 20 ans

Par **Helpsila**, le 14/01/2020 à 02:12

Bonjour,

J'ai eu un accident dans un supermarché à l'âge de 2 ans: j'ai mis ma main gauche dans l'escalateur du magasin, mon majeur a été sectionné.

J'ai aujourd'hui 27 ans, mon doigt est très douloureux lorsqu'il fait froid et son aspect est un véritable complexe physique. Plusieurs chirurgiens ont refusé de m'opérer que ce soit pour améliorer son aspect ou réduire les douleurs, selon eux il n'y a rien à faire je dois vivre avec.

Malheureusement à l'époque mes parents n'avaient entamé aucune démarche à l'encontre du supermarché. Je vis cet accident comme une injustice, j'aimerais savoir s'il est envisageable d'entamer une procédure contre ce supermarché qui est à ce jour encore ouvert, ou s'il y a prescription.

Je vous remercie d'avance de votre réponse.

Par **Visiteur**, le 14/01/2020 à 10:48

Bonjour

Un site pour vous

<https://association-aide-victimes-france.fr/accueil-association-daide-a-lindemnisation-victimes/accident-corporel/delai-indemnisation-assurance-accident-corporel>